

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT
N° 007/AONO/C.BTA
1ER/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022
en procédure d'Urgence POUR
LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES
TRAVAUX DE FINITION DE LA
SALLE POLYVALENTE DE
L'ESPLANADE DE L'HÔTEL DE
VILLE DE LA COMMUNE DE
BERTOUA 1ER, DEPARTEMENT DU
LOM ET DJEREM, REGION DE
L'EST. Source de financement
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET
D'INTERVENTION
INTERCOMMUNALE (FEICOM)**

1.0bjet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'Urgence pour la maîtrise d'oeuvre des travaux de finition de la salle

polyvalente de l'esplanade de l'hôtel de ville de la Commune de BERTOUA 1ER.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :

- Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des Contrats de Travaux ;
- Mission 2 CCR : Contrôle de la Conformité des Réalisations ;
- Mission 3 AOR : Assistance aux Opérations de Réception.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel de 11 459 700 (Onze millions quatre cent cinquante-neuf mille sept cent) Francs CFA Francs CFA TTC.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont cofinancés par le Budget du FEICOM/COMMUNE DE BERTOUA 1ER , Exercice 2022, pour un montant prévisionnel de 11 459 700 (Onze millions quatre cent cinquante-neuf mille sept cent)

Francs CFA Francs CFA TTC.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dans les Services de la Mairie de BERTOUA 1ER, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la Recette Municipale de BERTOUA 1ER.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dans les Services de la Mairie de BERTOUA 1ER, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la Recette Municipale de BERTOUA 1ER.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé dans les services du Maire de la Commune de BERTOUA 1ER , au plus tard le **08/07/2022 à 12heures** précises et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C.BTA 1ER /CIPM/2022
DU 16 Juin 2022 en procédure d'Urgence POUR LA MAÎTRISE
D'OEUVRE DES TRAVAUX DE FINITION DE LA SALLE POLYVALENTE DE
L'ESPLANADE DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER,
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST (Lot Unique)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1 % du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1ER ordre ou par une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances, soit 114 597 (Cent quatorze mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept) Francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1 % du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances, soit 114 597 (Cent quatorze mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept) Francs CFA.

La caution devra rester valable cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant délivré les originaux.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **08/07/2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de BERTOUA 1ER.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- note technique inférieure à 70 point sur 100 ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;

b. Critères essentiels:

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- références de l'entreprise (ou du Chef de Mission et du Technicien de Suivi) dans le domaine des prestations similaires ;
- moyens matériels et logistiques ;
- expériences du personnel, notamment celle du Chef de mission dans les prestations similaires ;
- chiffre d'affaire et la capacité financière de l'Entreprise,
- méthodologie d'exécution des prestations ;
- planning d'exécution des prestations ;
- suggestions du Consultant.

N.B : Seules les offres techniquement acceptables (Note technique supérieure ou égale à 70/100 seront retenues pour l'évaluation financière).

c. Offre Financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après : $SF = 100 \times F_m / F$ où :

- SF étant le score financier,
- F_m la proposition la moins disante, et
- F le montant de la proposition considérée l'offre complète conforme et moins disante (après rectification éventuelle du montant) recevra la totalité des points(100) ;

Les offres seront notées sur points suivants la formule ci-après : $NTF = 0.7 \times NT + 0.3 \times NF$

Une offre est déclarée disqualifiée si la note totalisée à l'issue de l'évaluation technique est inférieure 70/100

L'Autorité Cocontractante se réserve le droit de ne pas

attribuer le marché dans le cadre du présent appel d'offres au soumissionnaire qui, titulaire d'un contrat en cours, a des performances peu satisfaisantes (mise en demeure ou constat de carence notifiée dans les six (06) mois précédant la date d'attribution, contrat en cours de clôture ou de résiliation pour faute imputable au cocontractant).

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu une note technique supérieure ou égal à 70/100 ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPA0 des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la mieux disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de BERTOUA 1ER, aux numéros de téléphones : 696 164 132.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

BERTOUA Le 22-06-2022
Le MAIRE

BEMBELL D'IPACK OLIVIER CROMWELL